



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 296-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive :
N° d'affaire : 2020.RRGR.390

Déposée le : 01.12.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Graf (Interlaken, PS) (porte-parole)
Abplanalp (Brienzwiler, UDC)
Flück (Interlaken, PLR)
Wenger (Spiez, PEV)
Kohler (Meiringen, Les Verts)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Bande cyclable au bord du lac de Brienz

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Elaborer un projet de deux bandes cyclables séparées des voies sur la route cantonale entre Oberried et Brienz et établir les crédits nécessaires pour l'organe compétent.
2. Elaborer un projet de deux bandes cyclables séparées des voies sur la route cantonale entre Interlaken et Oberried et établir les crédits nécessaires pour l'organe compétent.
3. Mettre sur pied le projet pour le tronçon Oberried-Brienz et élaborer le crédit correspondant en priorité.

Développement :

La route cantonale qui relie Interlaken et Brienz est beaucoup empruntée par les cyclistes alors même que les voies cyclables ne sont séparées de la route que par endroits. Le secteur est bien aménagé en itinéraires pour les amateurs et amatrices de VTT. Mais compte tenu des dénivelés importants et de l'état que ces voies présentent, celles-ci ne sont nullement adaptées à la circulation d'écoliers et d'écolières, de pendulaires et de cyclistes du dimanche. La partie du tronçon entre Oberried et Brienz, notamment, est empruntée quotidiennement par les enfants et adolescent-e-s d'Oberried et d'Ebligen qui vont à l'école à Brienz dès leur 3^e année. De plus, beaucoup de personnes des villages au bord du lac de Brienz passent également par là pour se rendre au travail, à Interlaken ou à Brienz. A Oberried, un important centre de villégiature comptant 155 logements est en cours de construction, ce qui intensifiera le trafic de loisirs. Enfin, compte tenu de la topographie et de l'espace à disposition, la construction de voies cyclables n'est, à quelques détails près, guère problématique.

Destinataires
– Grand Conseil